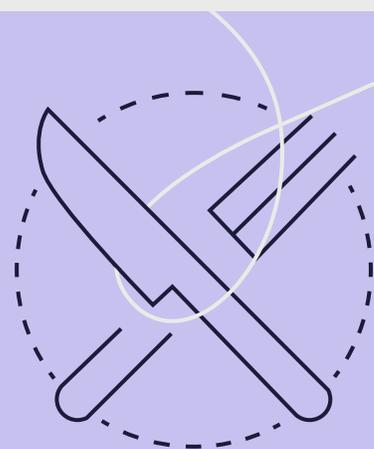


Pistes d'action pour favoriser la sécurité alimentaire de la population étudiante



Pour les directions et les gestionnaires d'établissements

- Reconnaître le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la **réduction des iniquités socioéconomiques entre les personnes étudiantes** – iniquités qui ont un rôle clair sur la sécurité alimentaire – afin d'assurer la réussite de toutes et de tous (Brunet, 2022; Laban et al., 2020).
- Réaliser un **plan stratégique** comprenant des politiques institutionnelles, des programmes et des mesures pour réduire l'insécurité alimentaire de la population étudiante (Savoie-Roskos et al., 2023).
- Privilégier une **perspective interdisciplinaire** pour créer une culture de **santé globale étudiante** sur les campus, incluant la sécurité alimentaire (santé publique, nutrition, sciences de la consommation, psychologie, travail social, etc.) (Savoie-Roskos et al., 2023).

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur

- Augmenter de manière significative les **dépenses admises liées à l'alimentation** dans l'aide financière aux études.
- S'appuyer sur le **concept de « revenu viable »** pour évaluer le revenu nécessaire pour atteindre un niveau de vie digne, au-delà de la seule couverture des stricts besoins de base (Couturier et al., 2023).